

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 33 (1961)

Heft: 3

Artikel: Immeuble locatif Perle-Rive, Neuchâtel (1959) : architecte Robert-A. Meystre SIA, EAUG

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Immeuble locatif Perle-Rive Neuchâtel 1959

Robert-A. Meystre, architecte SIA, EAUG

Photos: F. Perret

20

L'immeuble Perle-Rive, situé à l'ouest de Neuchâtel, a été érigé dans un quartier résidentiel.

Il est à remarquer la situation exceptionnelle du terrain, qui bénéficie d'une vue panoramique complète, donnant d'un bout du lac à l'autre, sur les Préalpes et les Alpes. L'orientation plein sud assure un ensoleillement maximum.

Les plans présentés comportent une gamme d'appartements très confortables. Ce confort est issu de la volonté d'établir deux parties bien distinctes dans le plan de chaque appartement: celle de la vie diurne et celle des chambres à coucher et leurs services. Toutes les pièces sont de très grandes dimensions, avec un accent tout spécial pour la chambre de séjour. Elles sont abondamment fournies en armoires.

Les services «cuisine et salle de bains» ont été aménagés avec beaucoup de soin. Leur équipement comporte des appareils choisis parmi les meilleurs existant actuellement. Chaque appartement bénéficie d'une spacieuse loggia, solution jugée préférable à celle des balcons, peu confortables à Neuchâtel en raison des vents et des brises constants. D'autre part, les loggias évitent des voisinages souvent désagréables. Une partie du volume d'entre elles est cachée à la vue extérieure par des brise-soleil orientables en aluminium.

A côté de chaque cuisine est prévu un coin à manger. L'immeuble est conçu avec chauffage central et service d'eau chaude général. Il est pourvu de dévaloirs et d'ascenseurs.

Du point de vue constructif, les murs de séparation des différentes pièces étant des murs porteurs, ils assurent par leur épaisseur statique nécessaire une imperméabilité phonique suffisante. D'autre part, les parquets sont posés sur chapes flottantes, évitant ainsi les inconvénients du bruit d'un étage à l'autre. Les isolations thermiques ont été réalisées en liège ou matelas de laine de pierre ou de verre. Les fenêtres sont à double vitrage.

Les parements des façades ont été revêtus de plaques de marbre. Un jeu de deux buanderies, équipées de machines entièrement automatiques, et quatre séchoirs, permettent à chaque ménagère de laver et sécher sa lessive sans difficultés. La place de jeux prévue au sud de l'immeuble laisse aux enfants la possibilité de s'ébattre en toute quiétude, loin de la route.

Un garage avec porte entièrement automatique offre aux locataires l'avantage de pouvoir gagner leur logement, depuis leur voiture, à pied sec, en empruntant l'ascenseur de l'immeuble.





(Clichés Architecture, Formes + Fonctions.)

